



Repond Nicolas, Corminboeuf-Strehblow Dominique

Qu'en est-il du BIO, à l'IAG Grangeneuve et dans le canton de Fribourg

Cosignataires : -

Date de dépôt :

04.11.16

DIAF

Dépôt

En janvier 2014, la DIAF sortait un plan d'action pour le développement de l'agriculture biologique dans le canton de Fribourg. Dans ce plan d'action, que nous pouvons nous procurer sur le site internet de l'IAG, nous pouvons y lire que l'agriculture biologique répond entièrement aux objectifs inscrits dans la LAgri de même que dans la « Stratégie Développement durable de l'Etat de Fribourg » élaborée en 2011. On y apprend également que la part de la production agricole biologique du canton était de 4 % à ce moment, soit un taux très inférieur à la moyenne suisse qui était de 12 %, même si on y apprend que le nombre d'exploitations biologiques a augmenté de 85 % entre 2000 et 2011 dans notre canton.

La vision de ce plan d'action est ambitieuse et vise une augmentation de 50 % de la surface cultivée en bio dans le canton de Fribourg, d'ici 2020, afin de produire davantage de denrées alimentaires saines et de qualité, respectant le potentiel naturel des variétés et de races et de rentes tout en préservant les ressources naturelles. Bref, que du louable allant dans le sens d'une population de plus en plus en demande de produits bio.

Pourtant, après renseignement, j'ai appris que ce plan d'action n'a pas été validé par le Conseil d'Etat. Aussi, vu l'engouement et la demande du bio par la population, vu le dynamisme que développe certains cantons voisins comme Vaud avec l'école d'Agrilogie de Grange-Verney et sa foire Bio, à Moudon, ainsi que le canton de Berne avec l'école de Bio Schwand, à Münsingen, je pose les questions suivantes au Conseil d'Etat :

1. Pour quelle(s) raison(s) ce plan d'action n'a-t-il pas été validé et mis en avant par le Conseil d'Etat ?

De même, quelles perspectives sont mises en avant aujourd'hui au niveau de l'agriculture bio:

2. Pour la formation aux jeunes agriculteurs de l'agriculture biologique ?
3. Pour la reconversion aux agriculteurs de l'agriculture conventionnelle au bio ?
4. Pour la vulgarisation, la formation continue et la recherche dans ce domaine ?
5. Pour les soutiens structurels à la production, à la commercialisation et à la transformation des produits bio ?
6. Pour la communication et la valorisation de ce domaine ?

Biodynamique et permaculture :

7. Quelles sont les enseignements et la formation sur la biodynamique et la permaculture à l'IAG Grangeneuve ?

De même, suite à l'acceptation par le Grand Conseil ce printemps 2016 du décret pour l'octroi d'un crédit de 12 millions de francs pour la construction, l'extension et la réaffectation de bâtiments à l'IAG de Grangeneuve :

8. Est-ce que le Conseil d'Etat va tout mettre en œuvre pour finaliser les projets d'investissement prévus pour la période 2018-20 à la ferme biologique de Sorens ?

—